



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 7 décembre 2020 par le Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'portant modification de l'arrêté du 3 octobre 2002 fixant le statut administratif et pécuniaire du personnel de l'Entreprise publique des Technologies numériques de l'Information et de la Communication de la Communauté française', a été rayée du rôle le 6 janvier 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.